



Commune de LAIZ
Département de l'Ain

RÉVISION SIMPLIFIÉE N°1

Conformément à l'article 23 de la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003

DOSSIER D'APPROBATION

2a - Plan de zonage d'ensemble
Echelle 1/5000°

Document en date de juillet 2009

Révision du P.L.U. approuvée le 1er février 2001
Modification n°1 approuvée le 24 mai 2007
Modification n°2 approuvée le 4 septembre 2008
Révision simplifiée approuvée le 02 juillet 2009

Vu pour rester annexé à la délibération du
Le Maire,



Richard **BENOIT** - Architecte-Urbaniste - Philippe **GAUDIN** - Paysagiste -
Danièle **GOUIN** - Architecte d'Intérieur - **SCM Atelier du Triangle**
Espaces Entreprises Mazon-Lodde - 108, rue Pothier-Vivier - 71000 MACON
Tel : 03 85 38 46 46 - Fax : 03 85 38 78 20 - Mail : atelier@triangle-macon.fr

LEGENDE

- Limite de zone
- Espaces Boisés Classés (correspondant à la protection de la ripisylve de 5 m de part et d'autre des cours d'eau)
- Ensemble arboré à protéger - Art. L. 123.1,7
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés - Art. L. 130-1

Amendement DUPONT

- Espace urbanisé = urbanisation admise
- Espace non urbanisé = possibilité d'urbanisation éventuelle nécessitant de réaliser un projet urbain
- Projet future déviation Pont-de-Veyle